espaces
Bulletin mensuel de l'AVIVO • Genève
N° 5 mai 2021 • 37ème année

AVIVO
L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

Editorial

LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE À RUDE ÉPREUVE ?

La pandémie ne nous fait pas du tout du bien et certain-e-s sont plus touché-e-s que d'autres. Depuis le printemps de l'année passée, la vie de notre société a pris un rythme inédit avec des mesures de restrictions que personne n'aurait imaginées auparavant. Les nombreux-ses mort-e-s et malades du Covid de longue durée chez nous, la situation encore plus terrible ailleurs dans le monde et les difficultés économiques pour de nombreux-ses travailleurs-ses, commerçant-e-s, artistes et petites entreprises, ont marqué et continuent à marquer notre vie.

Dans cette crise, l'immense majorité de la population a joué le jeu en respectant les consignes des autorités. Nombreux sont celles et ceux, en particulier des jeunes, qui ont manifesté une grande solidarité envers les aîné-e-s. Mais aujourd'hui il faut se demander si cette solidarité intergénérationnelle n'est pas en train de s'effriter. On le voit dans certains médias qui offrent de plus en plus une tribune à ceux et celles qui clament haut et fort qu'on sacrifie « LA Jeunesse », qu'on la prive de ses libertés pour sauver « Les Vieux ».

Il y a des adultes, jeunes et moins jeunes, qui ne veulent pas comprendre la gravité de la situation et qui se lient à certains milieux qui tentent d'influencer les jeunes par leur propagande. En niant ou en relativisant le sérieux de la situation, ils et elles s'opposent aux gestes barrières et aux autres mesures de protection et revendiquent la suppression de toutes les mesures décidées par nos autorités politiques et sanitaires. « Ouvrir tout, tout de suite » est leur slogan. Et tant pis pour les futur-e-s victimes, pourvu que les hôpitaux ne débordent pas. Des

propos durs et souvent blessants à l'adresse des Vieux s'expriment de plus en plus dans les médias et sur les réseaux sociaux.

On doit malheureusement constater que, concernant l'AVS également, certains milieux fomentent, depuis un moment déjà, une campagne contre les vieux. Là, on parle des « vieux qui vident la caisse » et qui ne laissent plus rien aux générations futures. Parfois on entend des propos semblables concernant la destruction de la planète. La crise sanitaire mondiale a révélé de nombreux problèmes de cohabitation et agrandi comme sous une grosse loupe ce qui va bien et ce qui va moins bien dans notre société.

Faut-il rappeler que dans l'histoire de l'humanité il y a toujours eu des jeunes et des vieux engagés ensemble pour plus de justice et pour un monde meilleur, des forces progressistes qui s'opposent à des jeunes et des vieux réactionnaires et aux milieux opposés au progrès social et à la protection de notre planète? C'est dans l'action pour la justice sociale, climatique et féministe que les vieilles et jeunes générations doivent s'unir contre les vieux et les jeunes qui se fichent de la solidarité et de l'avenir de notre planète. C'est ainsi que nous sortirons le plus indemnes possible, mais aussi avec le plus d'espoir dans l'avenir, de cette épreuve et de celles qui nous attendent encore.

Ueli Leuenberger

AVS 21

LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE AFFICHE SON MÉPRIS DES ASSURÉES

AVS 21 est une attaque contre les droits des assurées et impose aux femmes de travailler un an de plus pour la même rente. La droite au Conseil des Etats a adopté ce projet, en mars, malgré les fortes mobilisations de la grève des femmes et la pétition de l'USS de plus de 300 000 signatures.

La droite veut creuser les inégalités entre femmes et hommes, alors que les femmes reçoivent souvent des rentes inférieures à celle des hommes. La droite a également sabré dans la modeste compensation, limitée dans le temps, que prévoyait le projet du Conseil fédéral.

AVS 21, en prévoyant une «flexibilisation» du départ à la retraite, supprime en outre la notion d'âge de la retraite.

Le Conseil fédéral et la droite prennent acte du fait que les retraites sont aujourd'hui insuffisantes. Au lieu de les revaloriser, ils proposent de «permettre» aux salarié-es aux revenus modestes de travailler 5 ans de plus pour les augmenter. Or, l'espérance de vie varie fortement selon le niveau de revenu et la catégorie socio-professionnelle, soit selon la classe sociale.

La capacité financière de travailleur(euses) détermine leur accès aux soins – en particulier dentaires – et leurs conditions de vie (logement, alimentation, etc). Selon le métier, les salarié-es sont aussi plus ou moins exposé-es aux risques de maladies résultant du cadre de travail.

Peu de données permettent de documenter cette réalité en Suisse[1]. Les données issues de l'assurance-accidents permettent cependant de dessiner le tableau[2] : 819'000 accidents de travail, 3'400 nouvelles personnes atteintes d'une maladie professionnelle, 1'700 nouveaux(elles) invalides, 600 décès.

Il s'agit là uniquement des cas officiellement reconnus, étant précisé que la loi contient un mécanisme très restrictif, qui prive bon nombre de personnes des prestations de cette assurance sociale.

A ces chiffres pourraient s'ajouter les cas de détresse psychologique, de troubles du sommeil, deux fois plus élevés chez les personnes ayant un faible niveau de formation.

Même sans données complètes et généralisées, la portée de la contre-réforme du système de retraite se laisse aisément percevoir. Elle creusera encore les inégalités sociales.

Pourtant, quelques francs par mois de cotisations supplémentaires suffiraient à maintenir le niveau des retraites[3] (0,9% à répartir paritairement).

Au lieu de casser les retraites, le Parlement fédéral devrait assurer que les rentes permettent de vivre décemment. Il faut donc se préparer à lancer le référendum et à se mobiliser pour le faire aboutir.

Christian Dandrès, membre du comité AVIVO
et Conseiller national

[1] Question parlementaire 20.5672
[2] LAA, Statistique des accidents 2020 ; OFS, Rapport social statistique suisse 2019
[3] Question parlementaire 20.5674

IMPRESSUM :
Editrice responsable : Nathalie Schmitt **Contact :** AVIVO - 25, rue du Vieux-Billard - Case postale 155 - 1211Genève 8 / Tél. 022 329 14 28 - Fax. 022 320 10 27 / admin-journal@avivo.ch / www.avivo.ch / CCP: 12-3286-4 / **Tirage**10'000 exemplaires **Impression** Atar Roto Presse, Satigny.

Informations

L'AVIVO VOUS INFORME

la permanence téléphonique sera fermée :

Ascension	dès le mercredi 12 mai à 13h00 **Réouverture: lundi 17 mai à 9h**
Pentecôte	lundi 24 mai

NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ DE L'AVIVO

Elu lors de sa dernière assemblée générale, c'est vraiment une chance pour l'AVIVO que **Christian Dandrès** ait rejoint son comité. Les causes qu'il défend concernent très directement les membres de l'AVIVO (logement, retraites). L'action repose très souvent sur l'action « politique », sur des lois, et sur les droits de la démocratie directe (initiatives référendums). On lui souhaite la bienvenue, et on se réjouit de bénéficier de son aide et de collaborer avec lui.

Né à Sierre en 1881 (il n'a donc que tout juste 40 ans !), Christian Dandrès a fait ses études à Sion, où il a obtenu sa maturité. Il a étudié le droit à l'Université de Genève, puis fait un master en droit de l'Union européenne à Paris. Il obtient son brevet d'avocat en 2010.

Son père était garagiste, sa mère infirmière (ils sont maintenant à la retraite). Quand on lui demande d'où lui est venu son engagement pour la défense des plus faibles et des plus défavorisés, il fait référence au fait que sa famille était de tradition chrétienne sociale, avec un fort engagement pour la justice.

Au parti socialiste

Très jeune, Christian adhère au parti socialiste, dont il deviendra vite membre du comité directeur. Actif au sein du Grand conseil genevois de 2009 à 2019, il a en particulier corédigé avec son collègue de l'ASLOCA Romolo Molo l'initiative Cartel-ASLOCA « Sauvegarder les rentes en créant du logement », et le projet de loi 12228 voté par le peuple genevois, qui a permis de faire obstacle au démantèlement des rentes des salarié-e-s du service public, tout en bloquant la tentative des milieux immobiliers de s'accaparer les terrains dont la collectivité est propriétaire dans le secteur Praille Acacias Vernets (PAV).
Mais ces milieux immobiliers repartent maintenant en guerre pour réduire le nombre de logements d'utilité publique, augmenter la part de logements à vendre (PPE) et vendre des terrains publics à cette fin. La lutte continue !

Conseil national

Aux élections fédérales de 2019, Christian Dandrès est élu au Conseil national. Il suit en particulier de près le dossier du projet AVS21 (voir son article page 2). Sont en cause en particulier l'âge de référence pour la retraite des femmes et le développement de l'AVS (initiative 13ème rente). Il faut aussi résoudre les problèmes du 2ème pilier par un renforcement de l'AVS.

ASLOCA

Depuis une dizaine d'années, Christian Dandrès travaille à l'ASLOCA, et défend comme avocat les locataires, les salarié-e-s et les assuré-e-s. Le 21 avril dernier, il est intervenu au nom de l'ASLOCA pour demander aux autorités cantonales de venir en aide aux locataires dont les revenus ont brusquement chuté à cause de la pandémie de Covid-19. En effet, certaines personnes risquent de recevoir une résiliation de bail si elles sont dans l'impossibilité de payer leur loyer. L'exécutif a déjà annoncé le gel des évacuations. Il faudrait toutefois aller plus loin en créant un fonds de soutien pour les locataires en péril.
Christian Dandrès est également militant syndical et avocat conseil du SSP-VPOD pour la Suisse romande.

AVIVO

Outre son rôle de membre du comité, Christian Dandrès participe à la commission de travail mise en place à l'AVIVO sur les questions relatives aux retraites et aux prestations complémentaires.

Publicité pour le tabac auprès des jeunes

Le 17 mars dernier, Christian Dandrès est intervenu à propos de l'initiative populaire « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac ». Il a proposé, sans succès, au Conseil national d'accepter cette initiative, soulignant le retard de la Suisse dans sa politique contre le tabagisme.
Ses activités multiples, politiques à Berne, à Genève avec l'ASLOCA, et maintenant au comité de l'AVIVO, ne lui laissent que peu de temps pour les loisirs !

JFR

À LIRE - À DÉCOUVRIR

GOTTFRIED KELLER - LES GENS DE SELDWYLA

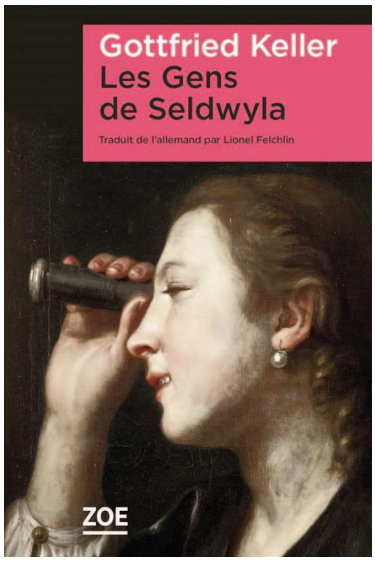

Traduit
de l'allemand
par Lionel
Felchlin

Editions Zoé
(2020)
645 pages
frs 39.-

L'auteur :

Gottfried Keller (1819-1890) est un des écrivains suisses allemands les plus connus du XIXème siècle. Il s'est illustré par ses positions radicales, en écrivant des poèmes politiques qui défendaient ses idées avancées, notamment la liberté du peuple.
Il a assumé le poste de premier chancelier du Canton de Zurich pendant plusieurs années.
Son roman «Henri le Vert» a connu un grand succès, mais c'est la publication des «Gens de Seldwyla» qui l'a rendu célèbre.

Une œuvre enfin traduite !

Cet ouvrage comprend deux tomes, composés de plusieurs nouvelles, toutes centrées sur les citoyen-ne-s de Seldwyla. Le premier tome a été traduit en 1864, et quelques nouvelles étaient disponibles en français, pour les étudiants en littérature allemande !
Aujourd'hui, grâce aux Editions Zoé, on dispose de la traduction excellente de Lionel Felchlin du texte complet.

Mais où se trouve Seldwyla ?

«C'est une petite ville située en Suisse orientale, un lieu ravissant et radieux, en plein cœur de vertes montagnes…»
Un lieu imaginaire, mais dont le caractère des habitants ne correspond pas du tout à ce qu'on pense des Suisses en général.
Et c'est tout l'art de Gottfried Keller qui est ici révélé, qui raconte maintes péripéties des habitants fictifs de Seldwyla et de leurs voisins, entre réalisme et fantaisie douce-amère.
Les Seldwylois ne font rien comme les autres, ils aiment faire la fête, les fous même !
Les jeunes gens sont riches et spéculent, les vieux vivent des subsides de la commune.
Mais parfois cela finit mal, comme dans «Roméo et Juliette au village», noyés après une nuit d'amour.
En lisant «C'est l'habit qui fait le moine» ou «Les trois artisans peigniers», on est plongé dans une évocation imagée et passionnante des modes de vie du XIXème siècle. Gottfried Keller excelle dans la description des différents caractères, et sait aussi manier une ironie parfois virulente. Les habitants de Seldwyla n'ont pas fini de vous étonner !
«C'était d'un ennui mortel pour les Seldwylois, car il n'y avait pas d'agitation quand la vie politique était aussi paisible.
Des élections sans agitation, sans assemblées préliminaires, beuveries, discours, appels, sans intrigues ni violentes crises irrésolues, équivalaient pour eux à une absence d'élections, il était résolument de mauvais ton cette fois-ci d'évoquer le sujet à Seldwyla, alors qu'ils semblaient très affairés à la construction d'une grande brasserie gérée en société par actions et à l'aménagement d'une plantation de houblon.»

Annette Zimmermann

CINÉLUX

ENFIN, ON PEUT RETOURNER AU CINÉMA !

LES INVISIBLES

le jeudi 3 juin à 14h

Film français de Louis Julien Petit
102 minutes, 2018

Au centre d'accueil l' Envol, les deux assistantes sociales tentent tout pour aider des femmes sans domicile fixe, écorchées par la vie, à se réinsérer. Et cela se passe d'une manière fort originale, telle une comédie…

Prix membres AVIVO: 8 frs
Prix non membres: 10 frs

Achat des billets directement au cinéma
8, bd Saint-Georges, 1205 Genève

AMS mobilité

LE MAGASIN EST OUVERT
Durant le COVID-19

Pour mieux vous servir
prenez rendez-vous
Tél. 022 344 42 55

Fauteuil roulant manuel
-25% sur prix catalogue
Participation AVS Fr. 900.00

FAUTEUIL ELECTRIQUE
Intérieur-extérieur
Fr. 3'795.00
autres modèles à disposition

BARRE D'APPUI COMBINABLE
Longueur 1m à couper sur mesure
Prix : selon combinaison

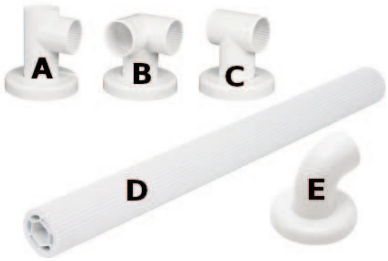

ACTION D'ETE
Divers modèles
au magasin

SERVICE DE LOCATION
- Fauteuil roulant
- Déambulateur
- Cadre de marche
- Scooter électrique
- autres moyens auxiliaires

Réhausse WC avec accoudoirs

SCOOTER ELECTRIQUE
9 modèles à choix
Dès Fr. 1'960.00

Fauteuil relax-releveur
Nouveau revêtement - Lavable en machine
Disponible en 2 moteurs

Pour mieux vous servir prenez rendez-vous au 022/344 42 55

Visitez notre site www.mobilitehandicap.com

52 rue de St-Jean - 1203 Genève - Bus 7-9-11 arrêt Délices - Tél. 022/344 42 55

Mots croisés n° 344

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1												■			
2				■			■				■				
3		■								■		■			■
4				■		■			■					■	
5			■		■		■			■					
6		■							■						■
7				■				■		■					
8			■				■					■			
9									■		■			■	
10	■				■					■			■		
11			■			■		■						■	
12				■								■			
13								■		■					
14		■				■									■
15	■				■				■		■				

HORIZONTALEMENT

1. Il s'arrange pour échapper aux corvées. Pro. personnel 2. Nourrice de Dionysos. Nombre. Monnaie se dépensant en Suède. Charge sur le bât d'un âne. 3. Sa capital est Monrovia. Ut. 4. Saison. Préposition. Jeu de cartes. 5. Dans la gamme. Snob. Gestion d'un service public par des agents. 6. Supérieur d'une communauté religieuse. Port grec. 7. Fourre-tout. Un certain Eugène. Politique italien (Pietro). 8. Note. Pianiste français. Ville du Pérou. Affl. du Rhin. 9. Ils indiquent une proximité de temps. Platine. 10. Chevalier en jupe ou en pantalon. Coins douillets. Protactinium. Canton suisse. 11. Possèdes. Bradype. Forcé de rester couché. 12. Baie japonaise. Vitalité. Claudine ou Mao. 13. Retourner sur ses pas. Mélo. 14. Leva les soles. Transformera des atomes en ions. 15. Emblème de la royauté française. Bruit de tir. Furie européenne.

Mots croisés solution du n° 343

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	E	G	R	E	G	A	T	I	O	N	■	E	R	S
2	E	C	R	I	N	S	■	S	■	G	U	I	N	E	E
3	I	S	E	E	■	T	R	U	E	L	L	E	■	E	L
4	N	T	■	N	U	A	I	■	N	I	■	N	E	■	F
5	■	A	I	■	S	A	■	B	R	O	C	A	■	O	M
6	A	S	T	I	■	D	E	■	O	■	A	■	M	U	A
7	■	Y	E	T	I	■	O	P	U	S	■	C	E	■	D
8	S	■	R	A	L	E	R	■	E	T	E	L	■	P	E
9	E	T	A	M	E	R	■	O	M	A	N	■	S	E	M
10	I	■	T	I	■	N	E	■	E	N	■	R	I	T	A
11	G	O	I	■	R	E	P	A	N	D	R	E	■	R	N
12	L	E	V	R	I	E	R	■	T	I	■	L	I	A	■
13	E	U	E	■	S	■	I	O	■	N	A	I	S	■	O
14	■	F	■	P	■	E	S	■	A	G	I	T	A	N	T
15	A	S	S	O	M	M	E	R	A	■	T	■	R	U	E

VERTICALEMENT

1. Téléski. Nid de rapace. 2. A la mode ! Tantale. Droit aboli en France en 1790. 3. Chacun a le sien dans la vie de tous les jours. Parti politique. Version originale. Commune de l'Essonne. 4. Argon. Une des trois caravelles de Christophe Colomb. Possédas. 5. Lever du jour. Affl. du Danube. Ville sur la Sale. 6. La page des titres. Péjor : allemand. Nickel. 7. Note. Union européenne. Sa capitale est Abuja. 8. Temps libre. Lysergamide. Pro. personnel. 9. Joli coco. 576 mètres. Ecrivaine française. 10. Issu de. Molybdène. Mesure chinoise. Snob. 11. Chimiste italien, inventeur de la fameuse «eau de Cologne». Membres inférieurs. 12. Génitrice. Terme aux échecs. Brame. 13. Droit de cité (Suisse). Faux pas. 14. Prénom masculin. Victoire napoléonienne. Sa capitale est Mascate. 15. Pro. personnel. Négation. En dehors de la réalité.

Publicité

DES LIVRES EN GROS CARACTÈRES

Heureuse surprise dans ma bibliothèque de quartier ! De nombreux rayons présentent des livres écrits en gros caractères, notamment ceux des Editons Feryane et des Editions de La Loupe, qui offrent un grand choix d'excellents romans, y compris des nouveautés, des Prix littéraires de l'année et d'heureuses découvertes littéraires.

Quel plaisir pour des yeux vieillis de quitter les minuscules caractères des livres de poche…

Éditions de la Loupe - Livres en grands caractères

Éditions Feryane - Livres en gros caractères

Laure Adler - La Voyageuse de nuit - Grasset, 2020

La grande journaliste, écrivaine et biographe (Marguerite Duras, Hannah Arendt, Simone Weil), à l'âge de 70 ans, et responsable d'une mère nonagénaire, a voulu comme Simone de Beauvoir «enquêter au pays de la vieillesse». Elle a séjourné dans des foyers de personnes âgées, interviewé, observé les comportements autour d'elle, beaucoup lu.
Dans ce voyage en zigzag, elle rapporte des faits très lourds, comme les conditions de travail du personnel soignant dans les homes, des réflexions pessimistes sur la fin de vie, et nous livre aussi des portraits de personnes flamboyantes, comme Edgar Morin, amoureux en chemise indienne à près de 100 ans, et de très belles citations d'écrivaines et de poètes, les côtés sombres et lumineux, souvent teintés d'humour. En fin d'ouvrage, une bibliographie très fournie d'ouvrages sur la vieillesse.
Pour nous aider à mieux l'apprivoiser : «Garder le goût du monde, trouver chaque jour le sel de la vie»…

Maryelle Budry

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN

Cinq sujets fédéraux importants sont soumis au peuple. L'AVIVO suisse et l'AVIVO-Genève ont pris position et vous invitent à suivre leurs recommandations.

OUI à l'initiative populaire « pour une eau potable propre et une alimentation saine - pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique ».

Chaque année, 2'000 tonnes de pesticides empoisonnent nos eaux souterraines et notre eau potable. Les pesticides nuisent à notre santé, aux insectes et détruisent à long terme la fertilité des sols.
L'agriculture pollue le sol avec les nitrates, les pesticides et les produits de leur décomposition, ou avec les résidus de médicaments que l'on retrouve dans le fumier et le lisier. La pluie entraîne ces substances dans les eaux de surface et souterraines, altérant ainsi la qualité de l'eau potable. Étant donné que les paiements directs ne les excluent pas totalement, la pollution de l'eau potable est quasiment subventionnée. Elle met en danger notre santé ainsi que la nature.
L'initiative demande que les paiements directs ou les subventions ne soient versées qu'aux exploitations agricoles qui ne recourent pas aux pesticides, pratiquent l'élevage sans utiliser d'antibiotiques à titre prophylactique.

OUI à l'initiative populaire «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»

Cette initiative demande d'interdire les pesticides synthétiques dans la production et la transformation des produits agricoles, l'entretien des sols et du paysage, et de les remplacer par des produits phytosanitaires salubres. Elle entend également interdire l'importation d'aliments contenant des pesticides de synthèse ou produits avec leur aide, créant ainsi des règles équitables pour l'agriculture suisse. Elle prévoit un délai de 10 ans pour sa mise en œuvre, ce qui laisse le temps nécessaire à une transformation sociale.

OUI à la loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2).

La nouvelle loi sur le CO2 vise à matérialiser l'accord de Paris sur le climat en Suisse. Elle marque un progrès important pour la politique climatique suisse : elle renforce les mesures actuelles dans le secteur du bâtiment et pour les véhicules et intègre désormais les flux financiers et le trafic aérien. De plus, elle crée un fonds pour le climat, qui financera par exemple des trains de nuit supplémentaires, évitant ainsi des vols à courte distance nuisibles au climat.
La Suisse a urgemment besoin de cette nouvelle loi. Il y a péril en la demeure face au réchauffement climatique. C'est une étape importante pour de futures améliorations. Refuser cette loi signe la victoire du lobby pétrolier et encouragerait ce dernier dans son obstruction aux mesures en faveur de la planète. En cas de refus, le travail devrait être repris à zéro, et le lobby pétrolier pourrait se référer à une victoire obtenue dans les urnes.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 JUIN

OUI à la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de coronavirus (Loi Covid-19)

Au printemps 2020, le Conseil fédéral a réagi à la pandémie due au coronavirus à coup d'ordonnances, sans impliquer en général le Parlement. Pour ce faire, il s'est surtout appuyé sur la loi sur les épidémies, qui lui octroie des compétences étendues en cas d'urgence épidémiologique, notamment en matière de protection sanitaire.
Attaquée en référendum, la loi sur les épidémies a été clairement approuvée par la population en 2013. La loi Covid-19, adoptée lors de la session d'automne 2020 tant par le Conseil national que par le Conseil des Etats, crée une base juridique pour continuer à maîtriser la pandémie. Elle règle et précise les compétences du Conseil fédéral pour ce faire et permet de reconduire les différentes mesures épidémiologiques, de même que l'aide financière destinée aux employé-e-s, entreprises ou milieux culturels.
Contrairement à ce que l'on entend parfois, cette loi ne relève pas du droit d'urgence. Elle a été débattue par le Parlement fédéral à plusieurs reprises au cours d'une procédure certes urgente, mais tout à fait ordinaire, pour être finalement adoptée. Enfin, limitée dans le temps, la loi ne concerne que la maîtrise de la pandémie due au coronavirus.
Le référendum de l'association «Les amis de la Constitution» proche des milieux conspirationnistes a abouti, raison pour laquelle nous devons voter. Cette association continue à douter – malgré les preuves scientifiques – de la menace que représente le coronavirus et parle de l'«alarmisme» des autorités et des médias.

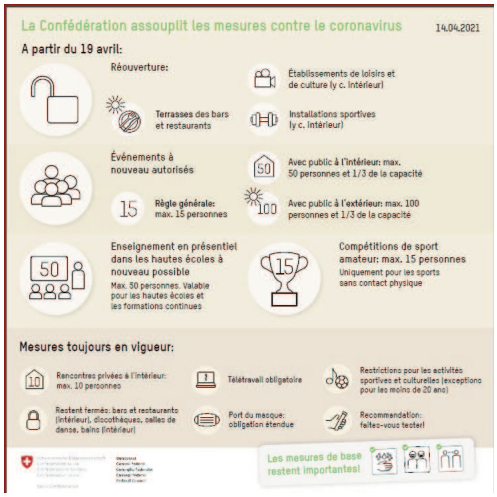

NON à la « loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) »

Cette loi contre le terrorisme permet de sanctionner des personnes avant qu'elles aient commis le moindre délit : il suffit aux autorités de les considérer comme «personnes dangereuses». Fort d'une vague définition du

terrorisme, l'Etat peut prendre des mesures préventives contre elles, qu'aucun tribunal ne doit examiner.
De surcroît, la loi n'offre aucun instrument apte à combattre véritablement le terrorisme, tel qu'une prévention efficace de la radicalisation. Ses mesures sont autant d'atteintes graves aux droits fondamentaux : en font partie l'obligation de s'annoncer, l'interdiction de périmètre, l'assignation à résidence. Que les autorités puissent prendre arbitrairement de telles mesures est digne d'un pays sans Etat de droit fort et fait l'objet de vives critiques de la part des organisations internationales, telles que l'ONU.
Des mesures touchent des enfants: l'âge-limite pour prendre de telles mesures est de 12 ou 15 ans (pour l'assignation à résidence), ce qui enfreint les droits des enfants. Dans sa lutte contre le terrorisme, la Suisse franchit plusieurs fois la ligne rouge des droits humains. Souvenons-nous du scandale des fiches qui a éclaté en 1989 où toute la Suisse apprenait avec effroi que des centaines de milliers de citoyens avaient été mis sous surveillance.

Ueli Leuenberger

COMMUNIQUER GRÂCE À L'INFORMATIQUE
UN PROJET POUR LES MEMBRES DE L'AVIVO
À VOS MARQUES, ON DÉMARRE BIENTÔT !

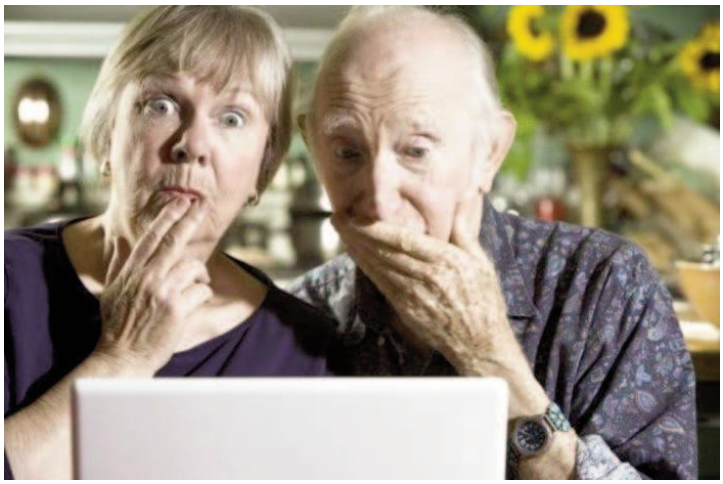

Suite au sondage que nous avons publié dans notre journal en mars et en avril, nous avons reçu, au 15 avril, plus de 140 réponses positives de personnes intéressées, dont près de ¾ de femmes et ¼ d'hommes.

La plus jeune a 56 ans et le doyen 95 ans.

Nous félicitons toutes celles et ceux qui ont répondu et nous sommes heureux de l'écho et de l'intérêt que notre projet a suscité.

Nous sommes actuellement en train de préparer la suite pour démarrer la formation début juin.

Toutes les personnes qui ont manifesté leur souhait de suivre des cours vont être contactées dans le courant du mois de mai par téléphone par un représentant de l'AVIVO pour déterminer les priorités de chacun et pour fixer un premier rendez-vous.

L'instruction se fera, si possible, dans les locaux de l'AVIVO ou dans d'autres locaux à proximité. En cas d'impossibilité de se déplacer, il sera également possible de prévoir qu'un moniteur se rende à domicile.

Nous prévoyons des modules de formation d'environ 60 à 90 minutes, durant lesquels des petits groupes (1 à 3 personnes au maximum) pourront se former et poser leurs questions.

Nous remercions également les «digital seniors» qui se sont manifestés et qui sont prêts à mettre leur compétence au service de nos membres. Ils seront également contactés courant mai pour voir de quelle manière ils peuvent nous aider à mener à bien notre projet.

Nous précisons que cette action est possible grâce à un soutien financier du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève et du Fonds Emma Louise Zell.

Nous entreprenons actuellement des démarches pour compléter le budget nécessaire permettant de poursuivre cette action jusqu'en été 2022.

Ces subventions et soutiens financiers permettent de fixer la contribution des participants à la modique somme de 20 francs par personne ou par couple par rendez-vous. A noter toutefois que la contribution demandée ne doit pas être un obstacle et qu'en cas de difficulté financière il sera possible de bénéficier d'une réduction de la contribution.

Si vous êtes intéressé-e-s par ces formations mais que vous n'avez pas encore répondu, il est encore temps de nous le faire savoir, de préférence en complétant le sondage.

Nous espérons que notre projet permettra à celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent de pouvoir mieux communiquer avec leurs proches par le biais de quelques outils numériques, assez simples à utiliser.

Ueli Leuenberger (chef de projet)
et Véronique Stofer-Leuthold

BALADES GENEVOISES

Promenade poétique à la Pointe de la Jonction - Mercredi 12 mai

Une heure et quart de promenade pédestre à la Pointe de la Jonction, accompagnée par le poème « La Jonction » de Martin Rueff, à travers le passé du quartier maraîcher puis industriel, l'actualité de l'art urbain et des baignades fluviales, et l'avenir d'un parc public.

Petits groupes de 4 personnes ou plus, selon les normes.

Prendre rendez-vous avec le service des loisirs de l'AVIVO, téléphone 022 329 14 28.
Guide Maryelle Budry, membre du Comité.

Promenade nostalgique à travers la Praille - vendredi 14 mai

Un vaste projet immobilier va bientôt faire disparaître les dernières friches industrielles de Carouge.

Dernière occasion de flâner à travers les restes des champs et des usines de la Praille, durant une heure de promenade pédestre.

Petits groupes de 4 personnes ou plus, selon les normes.

Prendre rendez-vous avec le service des loisirs de l'AVIVO, téléphone 022 329 14 28.
Guide Maryelle Budry, membre du Comité.

EXPO DUBUFFET AU MEG

Vous n'avez peut-être pas eu la possibilité de visiter l'exposition DUBUFFET présentée jusqu'à fin février au Musée d'Ethnographie de Genève. Profitez donc de faire sur votre écran d'ordinateur ou sur votre téléphone une visite virtuelle guidée par le commissaire de l'exposition, Baptiste Brun. Passionnant !

Avec Google ou Bing, cherchez « MEG Genève - You Tube », cliquez sur « Visite de l'exposition Dubuffet > TOUT REGARDER » (environ 35 minutes de visite en tout).

Vous ne le regretterez pas !

En 1971, Dubuffet a fait don de sa collection au Musée de l'Art Brut de Lausanne, dirigé pendant de longues années par Michel Thévoz, un spécialiste de l'art brut. Cet art spontané (dessin, peinture, sculpture, broderie, etc.) se situe totalement en marge des écoles, des traditions et des règles communément respectées par les artistes.

JFR

Dimanche 29 août

ALPS MUSIC FESTIVAL

1ER FESTIVAL INTERNATIONAL MUSIQUES DE MONTAGNES

Départ de Genève en direction d'Annecy – Thônes – Les Aravis

10h00 - « Grand-Messe »
au Col de la Croix Fry Manigod

avec la participation des chorales des Aravis et de tous les musiciens. Cor des Alpes – harmonica et accordéon.

Un moment solennel placé sous le signe de l'authenticité, où la musique de montagne sera portée au plus haut (repli en l'église de La Clusaz de cas de mauvais temps).

Possibilité d'achat de reblochon sur place

Repas midi savoyard – boissons comprises

15h00 - à l'Espace Grand Bo au Grand-Bornand
Spectacle unique des Oesch's die Dritten

Groupe de pop, schlager et musique folklorique suisse avec Mélanie Oesch, probablement la meilleure yodleuse au monde !

En fin d'après-midi reprise de votre autocar pour retour direct à Genève. **Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.**

Membre AVIVO	Frs	110.-
Non membre	Frs	120.-

La situation sanitaire reste malheureusement encore très incertaine pour 2021.

Toutefois, nous espérons que cette crise sera bientôt derrière nous.

C'est pourquoi le service des loisirs continue à travailler pour vous proposer de futures destinations que vous pouvez déjà noter dans vos agendas !

Vous pourrez découvrir prochainement les programmes détaillés sur notre site internet, ou dans votre journal Espaces.
N'hésitez pas à vous inscrire. Nous évaluerons la situation au jour le jour.

Notre priorité est votre santé et la réussite de vos vacances. Si les conditions ne nous permettent pas de réaliser le voyage, il sera bien entendu annulé, sans frais pour vous.

Nous voulons que vous partiez sereins, et que vous rentriez heureux.

Informations

L'AVIVO VOUS INFORME

Les bureaux restent fermés au public.

Notre permanence téléphonique vous répond du lundi au vendredi de 9h à 13h

Publicité

CHRISTIAN EGGS
LABORATOIRE DENTAIRE
Réparation rapide 7/7j. et à domicile
Devis gratuit - Prix AVIVO
1 rue de l'Aubépine
(angle 69, rue de Carouge)
Tram 12
arrêt place des Augustins
Tél. 076 385 89 55

5 jours : du 25 au 29 août

ESCAPADE À BERLIN

Située à l'extrémité Nord-Est de l'Allemagne, Berlin occupe une position centrale sur le continent européen.

Reconnue comme la ville la plus verte d'Europe, vous découvrirez une cité passionnante et sans cesse en mouvement. Berlin revêt chaque jour un nouveau visage. Berlin est un musée à ciel ouvert qui allie la splendeur baroque et l'austérité classique à des bâtiments « d'avant-garde », vitrine futuriste mondiale des plus grands artistes contemporains.

VOTRE HOTEL : NH ALEXANDERPLATZ 4* AU CENTRE-VILLE

Entièrement rénové en 2018, l'hôtel regorge de petits détails surprenants, dont les 50'000 abeilles vivant sur son toit et produisant le miel que vous savourez au petit-déjeuner. Ses chambres sont élégantes et lumineuses. Wi-Fi gratuit.
SPA très prisé pour un moment de détente (bain turc, sauna, cabine infrarouge, douches sensorielles et bain de pieds).

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

les vols Genève / Berlin et retour sur les compagnies Lufthansa et Swiss en classe économique / les taxes aériennes (révisables) / assistance à l'aéroport de Genève / les transferts aéroport - hôtel - aéroport avec assistance / autocar privatif pendant tout le séjour / guide local pendant la durée des excursions / audiophones pendant tout le séjour / l'hébergement 4 nuits en hôtel 4* au centre-ville / la pension complète du souper du 1er jour au petit déjeuner du 5ème jour – hors boissons / le repas de midi au restaurant panoramique de la tour de la télévision – hors boissons / la taxe de séjour / toutes les excursions mentionnées dans le programme avec visites et entrées / un carnet de voyage par couple ou personne seule incluant un guide touristique sur Berlin / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	1'420.-
Non membre	Frs	1'520.-
Suppl. single (nb limité)	Frs	375.-

Ce prix ne comprend pas:
Assurance annulation et assistance obligatoire les boissons, les frais personnels

8 jours : du 18 au 25 septembre

LA BAULE

DOUCEUR DE VIVRE SUR LA CÔTE D'AMOUR

Avec l'AVIVO, découvrez

La Baule - Gérande et ses marais-salants - Nantes - l'île de Noirmoutier - l'île aux Moines - Saint-Nazaire avec la visite d'Escal'Atlantique

Au cœur de la presqu'île guérandaise, entre terre et mer, la Baule et ses alentours sont un trésor de paysages préservés où il fait bon se promener. Succombez aux richesses de la Côte d'Amour ! Vous découvrirez son patrimoine architectural, la diversité de ses paysages, ses activités traditionnelles et ses spécialités culinaires. Détente et plaisir, l'art de vivre à la Baule.

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort / le logement à l'hôtel Villa Caroline 3* à la Baule / le petit-déjeuner à l'hôtel / 7 soupers et 3 repas de midi à l'hôtel. Menus 3 plats servis à l'assiette, avec vin et eau en carafe, dont un buffet de fruits de mer le vendredi / un pot d'accueil / la taxe de séjour / deux soirées animées au cours de votre séjour / les excursions mentionnées dans le programme avec 3 repas de midi au restaurant – vin en carafe inclus / un guide pour toutes les excursions / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	1'410.-
Non membre	Frs	1'510.-
Suppl. vue mer	Frs.	120.-
Suppl. single	Frs.	150.-
Suppl. single vue mer (nb limité)	Frs.	240.-

6 jours : du 28 septembre au 2 octobre

SÉJOUR ZEN ET BIEN-ÊTRE À CHORGES

Hautes-Alpes - altitude 835m

4 conférences naturopathie (au choix)

• Retrouver de la vitalité • Eliminer les toxines • Le sommeil • Phytothérapie, aromathérapie, gemmothérapie, fleurs de Bach, etc. : quels remèdes naturels pour quelles situations ?

4 randonnées ateliers pratiques des conférences (au choix)

• Marche nordique • Sortie tonique et sportive • La respiration par la marche afghane • Savoir reconnaître les plantes / découvrir leurs vertus

Ateliers

Yoga, stretching, aquagym, Do-in, sophrologie

PISCINE INTERIEURE CHAUFFEE
SAUNA – HAMMAM

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort - le logement pour 5 nuits à hôtel-club 3* Les Horizons du Lac à Chorges - 5 soupers à l'hôtel avec vin, eau en carafe et café - 5 repas de midi avec vin, eau en carafe et café - Animations en journée et en soirée (programme riche) - Accès à la piscine et au SPA - L'accès aux installations du site et la possibilité de participer aux cours proposés - (aquagym, stretching, sophrologie, Do-In, etc …) - 5 séances de yoga - 4 randonnées méditatives faciles (départ en autocar) - 2 conférences sur la médecine douce - 1 conférence sur le sommeil - 1 conférence sur l'alimentation - un accompagnant AVIVO durant tout le séjour

Membre AVIVO	Frs	960.-
Non membre	Frs	1'060.-
Suppl. single	Frs	130.-

En prévision pour 2021

du 13 au 17 août 2021

Vivre «la Fête Dieu» à Appenzell, les traditions du 15 août et la magie des costumes traditionnels

Et encore: la Grèce, Aix-les-Bains- Vienne-Budapest et les Réveillons

2 jours : 16 et 17 novembre

LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE DE PATRICK SEBASTIEN

HALLES PAUL BOCUSE ET
ETAPE GOURMANDE CHEZ GEORGES BLANC

Temps libre (16.11) pour votre shopping et vos repas (midi et soir). L'après-midi, tour panoramique de Lyon (guidé, env. 2h).

En début de soirée, reprise de votre autocar pour vous rendre à la **Halle Tony Garnier**, située à quelques minutes de l'hôtel, où se déroulera

le spectacle
présenté et animé par Patrick Sébastien
« Le plus Grand Cabaret du Monde ».

Pendant plus de 20 ans, « Le plus Grand Cabaret du Monde » a enchanté toutes les générations, du plus petit au plus grand. Les artistes du monde entier, magiciens, acrobates, clowns, voltigeurs … vous ont émerveillés à la télévision. Aujourd'hui, ils traversent l'écran pour venir chez vous. Un spectacle féérique de deux heures présenté par Patrick Sébastien.

Le lendemain (17.11), repas de midi chez Georges Blanc dans son restaurant «L'Ancienne Auberge». Retour à Genève en fin d'après-midi.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 25 JUIN 2021

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT:

le transport en autocar 4* tout confort / le tour panoramique guidé de Lyon en autocar (durée 2 heures) / le billet d'entrée au spectacle de Patrick Sébastien «Le plus Grand Cabaret du monde» - Catégorie 1 – parterre (pas d'escaliers à monter) / le logement à Lyon, à l'Hôtel Ibis Centre Perrache 3* situé au centre-ville / le petit-déjeuner buffet / la visite libre des Halles Paul Bocuse / le repas de midi, boissons incluses, au restaurant «L'Ancienne Auberge » de Georges Blanc à Vonnas / un accompagnant AVIVO.

Membre AVIVO	Frs	430.-
Non membre	Frs	530.-
Suppl. single (nb limité)	Frs	95.-**

** *le supplément single est particulièrement élevé car il y aura un salon à Lyon / Eurexpo du 16 au 21 novembre 2021. Tous les hôtels en profitent pour majorer leurs tarifs. Nous vous invitons à partager une chambre double avec deux lits séparés.*

NOUVELLES DES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE L'AVIVO

L'assemblée générale du 24 septembre 2020 a approuvé la proposition de créer des commissions de travail, coordonnées par des membres du comité et ouvertes aux membres intéressés.

Voici quelques informations des «chantiers» en cours. Nous invitons les personnes intéressées à prendre contact avec le secrétariat de l'AVIVO.

Commission social-santé

Actuellement composée de sept membres et sous la direction de Murielle Marchiando, membre du bureau du comité de l'AVIVO, la commission social-santé, s'est réunie à six reprises.

La pandémie du Covid-19 et les conséquences qui s'en sont suivies sur les personnes âgées ont été le principal sujet abordé par la commission, qui a pris position fermement et sans équivoque face aux décisions et directives prises par des directions de diverses entités (EMS, IEPA).

La question de l'isolement, de la considération (infantilisation) ainsi que la vaccination des aînées-aînés durant cette pandémie ont suscité divers articles parus dans le bulletin « Espaces » de l'AVIVO, dont deux interviews des Drs Samia Hurst-Majno et Jörg Seebach.

La canicule et ses effets sur les seniors ont été et continuent d'être un autre sujet de préoccupation de la commission. Quelles mesures nécessaires pourraient-elles être envisagées pour s'y adapter ? Les prochaines réunions du groupe sont programmées tous les 2èmes mardis du mois.

Commission transport-mobilité

Sous la direction d'Ueli Leuenberger, vice-président de l'AVIVO, elle compte actuellement six membres. Elle s'est réunie à trois reprises pour aborder des questions liées aux transports publics, au mobilier urbain, aux difficultés dues à la synchronisation inadaptée des feux à certains passages à piétons.

L'annonce de la suppression des cartes journalières des CFF et l'introduction de la nouvelle loi permettant aux enfants jusqu'à 12 ans de circuler à vélo sur les trottoirs ont également préoccupé la commission.

Une séance spéciale avec les responsables des TPG a été consacrée aux développements des CFF en rapport avec les seniors et a abouti à des projets de futures collaborations et partenariats entre l'AVIVO et les TPG.

La commission prépare un projet de prise de position pour l'AVIVO dans le cadre de l'enquête sur le bruit que le canton a lancé.

Deux nouvelles commissions vont être lancées au courant du mois de mai et cherchent des personnes motivées pour participer à leur travail.

Commission société numérique et exclusion

Sous la direction de Georges Tissot, membre du comité, elle va s'occuper de la problématique des effets de la numérisation toujours plus rapide de notre société et des conséquences pour les générations moins habituées aux nouvelles technologies. Les moyens d'éviter l'isolement, la dépendance et l'exclusion font partie des questions à aborder.

Commission AVS -2ème pilier

Sous la direction de Christian Dandrès, elle va s'occuper des questions liées à l'AVS, au 2ème pilier et aux prestations complémentaires, aux accords bilatéraux dans le domaine des assurances et les conséquences pour des ressortissants issus de l'immigration.

Le projet de la révision de l'AVS en cours et certainement la campagne référendaire contre AVS21 qui va être menée cet automne vont être au centre du travail de cette commission pendant ses premières séances.

U.L.

PELLÉAS ET MÉLISANDE AU GRAND THÉÂTRE

Chercher « gtg.ch/digital » clic « #GTH digital - Accueil - Grand Théâtre de Genève » descendre et cliquer sur VOIR Pelléas et Mélisande. Cliquez au centre de l'image. Très facile !

Le célèbre opéra de Debussy, un « drame lyrique », a été donné pour la première fois en 1902. Il nous plonge dans l'amour de Mélisande et de Pelléas, Mélisande étant l'épouse de Golaud, le demi-frère aîné de Pelléas, malade de jalousie. Le drame se profile, comme on peut s'y attendre. Plus tard, Ernest Ansermet, un grand défenseur de l'œuvre de Debussy, l'a dirigé à Genève à plusieurs reprises et enregistré.

En raison du covid-19, le spectacle qui devait être donné en janvier dernier n'a pas pu avoir lieu en présence du public. Heureusement, sa seule représentation a été filmée et mise à disposition des admirateurs de ce célèbre opéra, dans des conditions qui en rendent la vision particulièrement agréable. Le spectacle est joué en français, et sous-titré, ce qui permet de suivre l'intrigue dans les meilleures conditions. La vue sur un écran d'ordinateur a de nombreux avantages.

Il est possible d'interrompre le spectacle, de le visionner en plusieurs fois, de revenir en arrière pour revoir des scènes particulièrement réussies.

Le réalisateur - Andy Sommer - a pu filmer librement en se déplaçant près des chanteurs (gros plans), ce qui permet de vivre cet opéra d'une manière très originale, bien mieux que quand on est prisonnier de son siège…

L'Orchestre de la Suisse Romande, remarquablement dirigé par son chef attitré Jonathan Nott, nous rend cette musique particulièrement vivante et mélodieuse.

On apprécie les admirables prestations des chanteuses et chanteurs, Mari Eriksmoen en Mélisande, Leigh Melrose en Golaud, Jacques Imbrailo en Pelléas, entre autres, et surtout les décors, la mise en scène, et la présence de danseurs de l'Opéra Ballet Vlaanderen, dont la prestation est époustouflante. A voir absolument !

Le spectacle est accessible gratuitement jusqu'au 19.8.2021.

JAB - CH - 1211 Genève 8
PP / Journal

LA POSTE

AVIVO
L'ASSOCIATION DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE DE TOUS LES RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

AVIS À TOUS NOS MEMBRES

Office social : resp. Marianne Ricci Tél. 022 329 13 60
infosociale@avivo.ch
Administration, Journal : resp. Nathalie Schmitt Tél. 022 329 14 28
Loisirs : resp. Catherine Davat Tél. 022 329 14 28
admin-journal@avivo.ch
www.avivo.ch
25, Vieux-Billard / Tram 15 arrêt Cirque / Bus 1 : arrêt Cirque / Bus 2, 19 arrêts Cirque ou Bains / Bus 35 : arrêt Village-Suisse